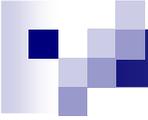


Développement de la surveillance épidémiologique des traumatismes accidentels lors de la pratique sportive

*Bertrand Thélot, Annabel Rigou, Institut de veille sanitaire, Saint Maurice, France
Symposium Irmes 28 novembre 2007 – Congrès SFMS 29 novembre 2007*



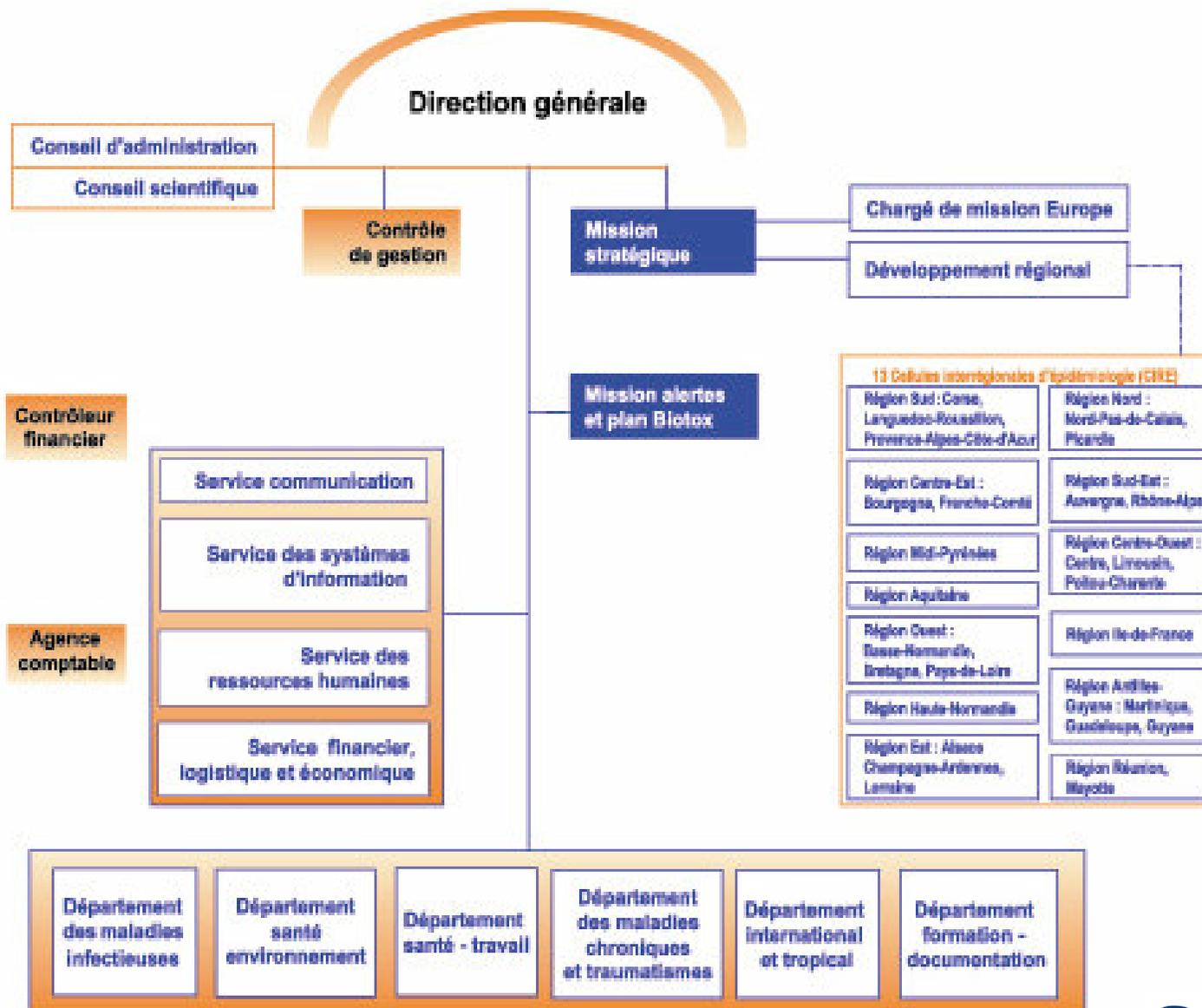
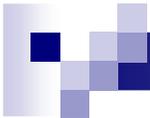
Les missions de l'Institut de Veille Sanitaire

- Surveiller en permanence l'état de santé de la population et son évolution :
 - Détecter les menaces pour la santé publique
 - Assembler, analyser, valider les connaissances
 - Participer aux recueils sur l'état de santé de la population
 - Réaliser et appuyer : enquêtes, études, expertises.

- Loi de juillet 1998, Code de la Santé Publique, Ch. III, art. L 1413-1 à 15

- Indépendance scientifique

- Tutelle : Ministère chargé de la Santé, *Direction générale de la Santé*





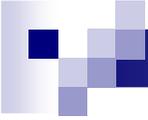
■ **La pratique sportive en France**

- 26 millions de français sport \geq une fois par semaine (Insep, 2000)
- 10 millions licenciés au sein d'une fédération en 2004 (Mjsva)

■ **Accidentologie sportive : des données incomplètes, dispersées, hétérogènes**

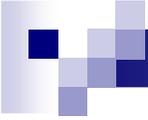
- Absente de l'enquête Insep 2000
- En milieu sportif : bases de données des fédérations
- En milieu hospitalier : quelques travaux, souvent orientés clinique
- Rares enquêtes générales à retombées sur accident de sport

■ **900 000 accidents de sport avec recours aux urgences, par an en France dont 10 % hospitalisés**



Collaboration InVS - Direction des sports

- Contacts réguliers depuis 2002, qui ont abouti à la reconnaissance d'un « chantier » à développer, compte tenu :
 - des missions de chaque Institution,
 - de l'importance des accidents de sport en population,
 - des possibilités de prévention
- Convention cadre pour la mise en place de projets de surveillance épidémiologique des accidents liés à la pratique des activités physiques et sportives (décembre 2005)



Une approche multiple

- 1 - Données bibliographiques
- 2 - Exploitation des bases de données existantes
- 3 - Projets sur base géographique
- 4 - Projets par sport
- 5 - Mise en place d'un système de déclaration obligatoire des accidents de sport « graves »
- 6 - Expertises Snosm hiver / été



1 – Données bibliographiques

Objectif : mettre à disposition le savoir constitué sur les accidents de sport à partir de la littérature médicale scientifique

- Sport en général
- Sports de montagne
- Autres sports : rugby, équitation, ...

Articles généralement publiés à l'étranger

Synthèses en cours de rédaction



2- Exploitation des bases de données existantes

Objectif : produire des résultats à partir d'enquêtes ou de collectes existantes mises en place dans d'autres buts

- **Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (Epac, InVS)**
 - Recours aux urgences pour accident de sport
- **Enquête du Baromètre Santé 2005 (Inpes)**
 - Enquête sur échantillon, téléphonique sur le dernier accident de sport, pratique libre/organisée, gravité
- **UCPA (et assurance AXA)**
 - Recueil informatisé exhaustif, en temps réel
 - *Convention à établir*



3 - Etudes sur base géographique

Objectifs :

- Évaluer la faisabilité recueil accidents de sport sur une base géographique et institutionnelle
- Quels résultats attendus ? Quelles données ?
Quelles procédures ? Possibilités de généralisation ?

■ DDJS volontaires

Enquêtes préliminaires en cours (21, 32)



4 - Etudes thématiques par sport

Objectif : documenter précisément une question liée à la survenue d'accidents (graves ? fréquents ?) lors de la pratique d'un sport donné

■ **Exemple** : équitation

■ **Les approches**

- Bibliographie à jour
- Collecte via services d'urgence ou lieux de pratique ?
- Croisements avec l'approche sur base géographique

■ **Difficultés**

- Accidents des licenciés seulement ?
- Mise en place nécessite : organisation, moyens, pédagogie sur la culture épidémiologique



5- Mise en place d'une « déclaration obligatoire » des accidents graves

Objectif : assurer le signalement des accidents graves, avec les éléments nécessaires à la prise de décisions

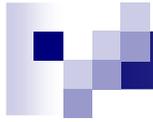
- Modèle des DO dans d'autres domaines de la surveillance épidémiologique
- Existence d'une obligation administrative (décret 1993), mais :
 - adaptation nécessaire : définitions, règles de signalement à établir
 - analyses de qualité, suivi des signalements
 - partage de l'information et des conduites à tenir
- Test : étude de faisabilité (sur département ou région)



6 – Expertises Snosm

- Convention et financement expertise hiver 07/2006
- Appel d'offre finalisé février 2007, prestataire Cemka – Eval
- Début d'expertise 1/6/7, rapport intermédiaire au CIS 11/7
- Fin d'expertise prévue 28/2/8

- Expertise été à prévoir (2008)



L'épidémiologie des accidents de sport :

Un chantier d'avenir pour la prévention